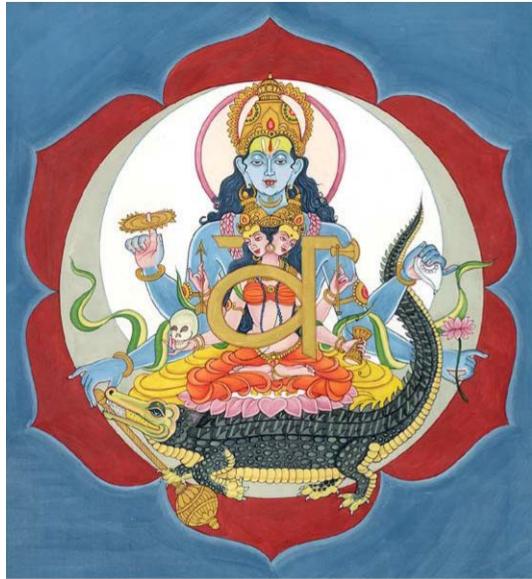


Semaine d'étude et de pratique
CHAKRA ET MANTRA YOGA
Tradition Shivaïte



avec André Riehl
<https://nidrayogainternational.com>

Du 1er juin au 7 juin 2026

Dans la littérature traditionnelle, les "chakras" sont présentés sans réalité matérielle, mais davantage comme des transformateurs d'énergies issues de l'Energie Primordiale, et organisant l'ensemble de nos activités quotidiennes, des plus denses telle l'alimentation aux plus subtiles telle notre rapport à la dimension sacrée de la vie.

Les mantras, quant à eux, sont présentés comme des formules ou des paroles dont la juste prononciation favorise l'entrée en contact avec les chakras et leur système de distribution énergétique. Ce séminaire abordera l'étude approfondie de la relation Chakra/Mantra au travers d'exercices de concentration, de chant sanskrit associé à des rythmes de pranayama, de méditations basées sur l'utilisation des couleurs et des Bhavas et Rasa, les sentiments et émotions, avec pour texte de référence le Sat Chakra Nirupana.

Ce programme, bien qu'assez soutenu, est ouvert et accessible à tous.

Dates

Du lundi 1^{er} juin (18h) au dimanche 7 juin (14h) 2026

Inscription

Caroline Piot : info.tilayoga@pm.me ou formulaire en ligne

Merci de préciser: votre nom, prénom, numéro de téléphone, email, adresse postale

Votre inscription devient effective avec le versement d'un **acompte de 250 euros**

Participation aux frais

ENSEIGNEMENT : 500 euros - à régler au plus tard le **15 avril 2026**

> Modalités de paiement par virement bancaire (pas de chèques) à:
Caroline Piot, Grand Rue 1 - 1091 Grandvaux, Suisse
IBAN : CH 93 0839 0036 0556 1000 9
Swiff / BICcode : ABSOCH22XXX
Banque Alternative Suisse

HÉBERGEMENT : Tarif selon le mode de logement choisi - se référer au document « conditions de réservation et tarifs du centre de la Soleillette »

> Modalités de paiement par virement bancaire, chèque ou espèce.

CUISINE : environ 250 euros par personne pour le séjour (tarif à préciser selon le cuisinier disponible)

> Modalités de paiement par chèque ou espèce sur place.

Lieu



La Soleillette, 151 impasse de la Soleillette,
74250 Bogève, France (30 min Genève)
<https://soleillette.com/>



Conditions de Désistement

- Dans tous les cas, perte de 250 euros
- Après le 30 avril 2026, aucun remboursement (sauf raison médicale, certificat à l'appui)

Condition de Désistement du gîte : se référer au document « conditions de réservation et tarifs ».

Condition de Désistement de la cuisine : 50 euros de participation demandée.

Public

Ce séminaire est ouvert à tous et s'adresse à toute personne faisant une démarche intérieure personnelle ainsi qu'aux enseignant.e.s de Yoga de toute tradition.

Votre inscription devient effective avec le versement de l'acompte.

Inscription : info.tilayoga@pm.me